

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 7(d) de l'ordre du jour

CX/PR 21/52/9

Mai 2021

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante-deuxième Session

(en ligne)

26-30 juillet et 3 août 2021

#### RÉVISION DE LA CLASSIFICATION DES PRODUITS DESTINÉS À L'ALIMENTATION HUMAINE ET ANIMALE:

#### Impact des types révisés dans la classe C et la classe D sur les CXL

(Préparé par le groupe de travail électronique présidé par les États-Unis d'Amérique et co-présidé par les Pays-Bas)

Ce document devrait être lu conjointement aux documents de travail pertinents sous les points 7(a-c) de l'ordre du jour et CX/CL 2021/37/OCS-PR

#### GÉNÉRALITÉS

1. Prière de vous référer à CX/PR 21/52/6, paragraphes 1-3 pour les principes de travail et les décisions prises par le CCPR concernant la révision de la *classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale* (CXA 4-1989) en particulier les décisions du CCPR50 (2018) et du CCPR51 (2019) concernant la révision de la classe C (Produits primaires destinés à l'alimentation animale) et son impact sur la révision de la classe D (denrées alimentaires d'origine végétale transformées).
2. Le CCPR est convenu qu'aucune modification ne sera effectuée aux CXL existantes jusqu'au moment où les évaluations de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR) auront été complétées conformément aux procédures actuelles pour l'établissement des calendriers Codex et la liste prioritaire des pesticides. Le Comité est convenu qu'une approche similaire sera prise lors de l'examen d'autres groupes de produits dans la base de données suivant l'adaptation des groupes de produits révisés dans la Classification.<sup>1</sup>
3. Pour accomplir ce qui est susmentionné, pour les produits transférés, une CXL<sup>2</sup> spécifique au niveau de l'ancien groupe de CLX sera établi, de sorte que le produit transféré conservera sa CXL existante. Au même moment le produit sera exclu du nouveau groupe de CXL. L'exclusion de la CXL de la CXL du nouveau groupe sera indiquée dans la colonne « notes ». Après évaluation par la JMPR, il conviendrait de mettre en œuvre la CXL du nouveau (sous-) groupe et de retirer la CXL de l'ancien groupe.

#### DISCUSSION

4. Le groupe de travail électronique (GTE) sur la révision de la Classification a proposé un transfert des CXL pour les produits de la Classe C et ceux de la Classe D basés sur (i) les décisions prises par CCPR50 (2018) et le CCPR51 (2019) pour la révision des deux classes et (ii) la discussion, conclusions et recommandations fournies sans les points 7(a-c) de l'ordre du jour.

#### CONCLUSION

5. Un examen complet de la classification proposée de la Classe C – Produits primaires destinés à l'alimentation animale peut être trouvée dans CX/PR 21/52/6 et la classe D – Produits alimentaires transformés d'origine végétale dans CX/PR 21/52/7 (Points 7a-b de l'ordre du jour). un examen des modifications avec les possibles conséquences pour la base de données est indiqué dans l'Annexe I (classe C) et l'Annexe II (classe D) de ce document.
6. L'Annexe III comprend le document sur le "fourrage" préparé par le Japon pour le remplacement du terme "fourrage" par le "foin" ou "la paille", qui fournit des informations de fond utiles, décrit les données disponibles

<sup>1</sup> REP13/PR, par. 109, REP16/PR, par. 119

<sup>2</sup> CXL ou LMR [Codex] ou LMR [existantes] (= Limites maximales de résidus pour les pesticides ainsi qu'adaptées par la Commission du Codex Alimentarius)

et la LMR qui pourrait être recommandée si le terme “fourrage” est retiré de la Classification. Ce document devrait être particulièrement utile pour des réévaluations périodiques par la JMPR et pour soutenir les observations sur la classe C révisée.

#### **RECOMMANDATIONS**

7. Dans la soumission des commentaires sur la révision de la classe C et la classe D (Points 7a-c de l’ordre du jour), les membres et observateurs Codex sont invités à examiner la description des modifications dans les Annexes I et II, et les informations fournies dans l’Annexe III, de sorte que conformément à l’accord sur les Classes C et D révisées à CCPR52 (2021), les modifications proposées à la base de données Codex peuvent être implantées.

**Classe C : PRODUITS PRIMAIRES DESTINÉS À L'ALIMENTATION ANIMALE**  
**(Informations complémentaires lors de la soumission des observations sur la révision de la**  
**Classe C (Point 7a de l'ordre du jour)**

Classification modifiée des groupes et sous-groupes

Dans le type 11 « Produits d'origine végétale » 5 groupes sans sous-groupes existent. Dans la classification révisée, il est proposé de créer 3 groupes avec différents sous-groupes.

Groupes existants du type 11

050	Produits de consommation animale à base de légumes
051	Paille, fourrage et fourrage de grains de céréales et plantes herbacées (y compris fourrage au blé noir) (fourrage)
051	Paille, fourrage et fourrage de grains de céréales et plantes herbacées (y compris fourrage au blé noir) (paille et fourrages secs)
052	Cultures fourragères et fourrages divers (fourrage)
052	Cultures fourragères et fourrages divers (fourrage)

Groupes et sous-groupes proposés de type 11

050	Légumineuses fourragères
	Sous-groupe 050A: Produits à base de légumineuses fourragères à teneur élevée en eau ( $\geq 20\%$ ) (fourrage et ensilage)
	Sous-Groupe 050B. Produits à base de légumineuses fourragères à teneur faible en eau ( $< 20\%$ ) (foin)
	Sous-Groupe 050C. Produits transformés à base de légumineuses fourragères (comme la farine, les enveloppes)
051	Grains céréaliers (y compris les pseudo-céréales) destinés à l'alimentation et graminées animale
	Sous-groupe 051A: Grains céréaliers (y compris les pseudo-céréales) destinés à l'alimentation animale à teneur élevée en eau (fourrage et ensilage)
	Sous-Groupe 051B. Grains céréaliers (y compris les pseudo-céréales) destinés à l'alimentation animale à faible teneur en eau ( $< 20\%$ ) (foin, paille).
	Sous-Groupe 051C: Grains céréaliers (y compris les pseudo-céréales) transformés (comme le son, les enveloppes)
	Sous-Groupe 051D. Plantes herbacées pour l'alimentation animale
052	Divers Aliments pour animaux
	Sous-groupe 052A: Divers produits pour animaux à teneur élevée en eau ( $\geq 20\%$ ) (fourrage vert, betteraves, fanes)
	Sous-Groupe 052B. Divers produits à base de légumineuses fourragères à teneur faible en eau ( $< 20\%$ ) (foin)
	Sous-Groupe 052C. Divers produits transformés (comme la farine, enveloppes, pulpe séchée)

Codes des nouveaux sous-groupes et (sous-groupes)

- AL 3300 Sous-groupe de produits à base de légumineuses fourragères à teneur élevée en eau ( $\geq 20\%$ ) (fourrage et ensilage) (comprend tous les produits dans ce sous-groupe)
- AL 3301 Sous-groupe de produits à base de légumineuses fourragères à teneur faible en eau ( $< 20\%$ ) (foin) (comprend tous les produits dans ce sous-groupe)
- AL 3302 Sous-groupe de produits transformés à base de légumineuses fourragères (comme la farine, les enveloppes) (comprend tous les produits dans ce sous-groupe)
- AS 3303 Sous-groupe de grains de céréales (comprenant des pseudo céréales) destinés à l'alimentation animale à teneur élevée en eau (fourrage et ensilage) (comprend tous les produits dans ce sous-groupe) (voir Groupe 020 Grains de céréales (code GC 0080) pour les produits inclus dans les grains de céréales)
- AS 3304 Sous-groupe de grains de céréales (comprenant des pseudo céréales) destinés à l'alimentation animale à faible teneur en eau ( $< 20\%$ ) (foin et/ou paille) (comprend tous les produits dans ce sous-groupe) (voir Groupe 020 Grains de céréales (code GC 0080) pour les produits inclus dans les grains de céréales)
- AS 3305 Sous-groupe de grains de céréales (comprenant des pseudo céréales) des produits transformés (comme le son, les enveloppes) (comprend tous les produits dans ce sous-groupe) (voir Groupe 020 Grains de céréales (code GC 0080) pour les produits inclus dans les grains de céréales)
- AS 3306 Sous-groupe de fourrage, foin et et/ou paille et ensilage de graminées utilisés pour l'alimentation animale (Comprend toute la famille des produits (graminées dans la famille des Poaceae (Gramineae) dans ce sous-groupe) à l'exception des produits du Groupe 020, Code GC 0080).
- AM 3307 Sous-groupe de produits à base de légumineuses fourragères à teneur élevée en eau ( $\geq 20\%$ ) (fourrage, betteraves, fanes) (comprend tous les produits dans ce sous-groupe)
- AM 3308 Sous-groupe de produits divers pour l'alimentation animale à teneur faible en eau ( $< 20\%$ ) (foin ou de paille) (comprend tous les produits dans ce sous-groupe)
- AM 3309 Sous-groupe des produits divers d'aliments transformés pour animaux (tels que farine, coques, pulpes séchées) (comprend tous les produits de ce sous-groupe).

**Remarque:** Dans certains (sous)groupes mineurs, des sous- groupes avec plus d'un produit sont créés par ex. AS 0081, AS 0162.

Ces nouveaux codes n'auront pas d'impact sur les CXL existantes. Ils faciliteront l'établissement futur d'une CXL pour ces sous-groupes.

Nouveaux produits

De nouveaux produits sont ajoutés à la classification.

Les codes suivants doivent être ajoutés à la classification : AL 3493 – AL 3534, AS 3535 - AS 3566 and AM 3567 – AM 3595.

(Voir Annexe I point 7a de l'ordre du jour pour un examen complet des produits inclus dans la Classe C)

Fourrage

Remplacement du terme fourrage par foin ou paille. Les recommandations dans le document japonais devraient constituer la ligne directrice dans le remplacement du terme fourrage par foin ou paille (voir Annexe III).

**Note:** Les codes pour certains produits dans le document sur le "fourrage" préparé par le Japon dans l'Annexe III sont basés sur les codes du projet de révision de l'année dernière. Parce que de nombreuses modifications ont été effectuées dans le projet pour cette année, certains codes dans ce document ne sont pas les mêmes que ceux dans la révision proposée dans pr52\_06e Rev1

Produits transférés entre la Classe C et D

- Aucun produit n'est proposé pour transfert de la Classe C (Produit animal) à la Classe D (Alimentation)
- Produits transformés transférés de la Classe D (Alimentation) à la classe C (alimentation pour animale)

Transfert de produits	Code existant	Nombres de CXL	Nouveau Code	Action
Déchets d'égrenage du coton	AB 1204	1	AM 3577	Adapter le code dans la base de données
Graine de coton, enveloppes	AB 0691	1	AM 3578	Adapter le code dans la base de données
Graine de coton, farine	AB 1203	2	AM 3579	Adapter le code dans la base de données
Riz enveloppes	CM 1207	2	AS 3565	Adapter le code dans la base de données
Fève de soja, farine	AB 1265	1	AL 3534	Adapter le code dans la base de données
Fève de soja enveloppes	AB 0541	4	AL 3533	Adapter le code dans la base de données
Betterave sucrière, , pulpe, sèche	AB 0596	2	AM 3592	Adapter le code dans la base de données
Betterave sucrière, , pulpe, humide	AB 1201	0	AM 1201	Adapter le code dans la base de données
Maïs doux déchets de conserverie	AB 0447	1	AM 3594	Adapter le code dans la base de données

-

- Produits avec des changements de code (tous les codes de produits ne sont pas utilisés dans la classification existante, certains codes ont été ajoutés au fil du temps). Pour les produits suivants, le code dans la base de données doit être adapté

Denrée alimentaire	Code existant	Nouveau Code	Nombres de CXL
Choux sauvage, feuilles	AV 1050	AM 1050	0
betterave fourragère, feuilles ou extrémités	AV 1051	AM 3568	0
Maïs, fourrage	AF 0645	AS 0645	37
Maïs, foin et/ou paille	AS 0645	AS 3552	0
<b>Chou</b> Marrow-stem ou chou Marrow-stem , feuilles et tiges	AV 1052	AM 1052	0
Avoine, foin et/ou paille	AS 0647	AS 3554	14
Seigle, foin et/ou paille	AS 0650	AS 3555	16
Sorgho fourrage (vert)	AF 0651	AS 0651	1
betterave d sucre, feuilles ou extrémités	AV 0596	AM 0596	3
Canne à sucre, fourrage ou fanes	AV 0659	AM 0659	2
Canne à sucre, foin et/ou paille	AM 0659	AM 3576	0
Déchets d'égrenage du coton	AB 1204	AM 3577	1
Graine de coton, enveloppes	AB 0691	AM 3578	1
Graine de coton, farine	AB 1203	AM 3579	2
Riz enveloppes	CM 1207	AS 3565	2
Fève de soja, farine	AB 1265	AL 3534	1
Fève de soja enveloppes	AB 0541	AL 3533	4
Betterave sucrière, , pulpe, sèche	AB 0596	AM 3592	2
Betterave sucrière, , pulpe, humide	AB 1201	AM 1201	0
Maïs doux déchets de conserverie	AB 0447	AM 3594	1

Aucun des produits transférés n'est inclus ou ne sera inclus dans un (sous)groupe de sorte qu'il n'y a pas de conséquences pour les sous (groupes) de CXL.

**Classe D : PRODUITS ALIMENTAIRES TRANSFORMÉS D'ORIGINE VÉGÉTALE**  
**(Informations complémentaires lors de la soumission des observations sur la révision de la**  
**Classe D (Point 7b de l'ordre du jour)**

Classification modifiée en groupes et sous-groupes

Dans la classification révisée, il est proposé de diviser le groupe des herbes séchées et le groupe des thés en sous-groupes

(Sous)groupes et codes de (sous)groupes de la classe D

Aperçu des nouveaux codes de (sous-)groupe.

DH 2095	Sous-groupe des herbes sèches de plantes ligneuses
DH 2096	Sous-groupe des herbes sèches de plantes ligneuses
DT 1114	Sous-groupe de thé noir, vert (fermenté et sec)
DT 0172	Sous-groupe de thés - thés d'herbes à base de feuilles/fleurs
DT 0173	Sous-groupes de thés - thés d'herbes à partir de racines

**Remarque:** Dans certains (sous)groupes mineurs des sous- groupes avec plus d'un produit sont créés par ex. AS 0080, AS 0162

Ces nouveaux (sous-) groupe codes n'auront pas d'impact sur les CXL existantes. Ils faciliteront l'établissement futur d'une CXL pour ces sous-groupes.

Nouveaux produits

- De nouveaux produits sont ajoutés à la classification. Les codes suivants doivent être ajoutés à la base de données : DF3310, DV 3590, DH 3501- DH 3509, CF 3511-CF 3522, DT 9998-DT 9999, DM 3523-DM 3525
- Dans le cas où un produit apparaît déjà sous une autre forme dans une autre classe, la partie nombre du code est similaire et la partie lettre du code est adaptée (par ex. le code existant de l'herbe fraîche HH 0740 Parsley ; nouveau code herbe sèche DH 0740 Parsley, sec).  
Les codes créés ainsi sont par exemple : DH 3289, CM 0640, SM 0715 et JF 0204.
- Pour le houblon, le code MU 1100 remplace DH 1100, parce que le houblon est classé comme un produit divers.

Voir Annexe I point 7b de l'ordre du jour pour un examen complet des produits inclus dans la Classe D

Produits transférés entre la Classe C et D

Voir le chapitre sur ce sujet dans l'Annexe I.

**INVESTIGATION DES LMR POUR LES PESTICIDES RECOMMANDÉS POUR  
LES PRODUITS DESTINÉS À LA CONSOMMATION ANIMALE DONT LES NOMS COMPRENNENT LE TERME  
« FOURRAGE ».**

(Préparé par le Japon)

**(Informations complémentaires lors de la soumission des observations sur la révision de la  
Classe C (Point 7a de l'ordre du jour)**

## INTRODUCTION

1. Dans le système Codex, les limites de résidus maximales (MRL) sont recommandées pour les aliments ainsi que pour les aliments pour animaux. Ces aliments pour animaux (ne comprenant pas ces produits aussi utilisés en tant qu'aliments) pour lesquels les LMR ont été recommandées sont (1) les Produits primaires destinés à l'alimentation animale d'origine végétale (2) les fractions de mouture de grains de céréales (3) les sous-produits utilisés à des fins d'alimentation animale, dérivées de la transformation des fruits et des légumes et (4) certains autres produits.
2. Le terme « fourrage » est utilisé en relation aux Produits primaires destinés à l'alimentation animale d'origine végétale. La Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (1993) comprend la Classe C Produits primaires destinés à l'alimentation animale comme suit :

Produits primaires d'origine végétale destinés à la consommation animale

No	Code lettre	Groupe
050	AL	Produits de consommation animale à base de légumes a/
051	AF	Paille, fourrage et fourrage de grains de céréales et plantes herbacées (y compris fourrage au blé noir) (fourrage)
051	AS	Paille, fourrage et fourrage de grains de céréales et plantes herbacées (y compris fourrage au blé noir) (paille et fourrages secs)
052	Av.	Divers Fourrage et production fourragère (forage)
052	AM	Divers fourrage et production fourragère (forage)

a/ comprenant le fourrage et les produits de fourrage

3. Pour ces denrées, la classification du Codex indique qu'étant donné la grande variabilité des teneurs en humidité rencontrées dans les aliments pour animaux de ce groupe, faisant l'objet d'un commerce, à l'exception de la paille, il est préférable que les LMR soient exprimées sur la base du « poids sec ».
4. Le Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR) a décidé il y a un certain temps de ne pas recommander de LMR pour le fourrage (produits frais) puisque les produits de fourrage ne sont pas commercialisés internationalement. Par conséquent, parmi les groupes ci-dessus destinés à la consommation animale, des LMR ont été recommandées pour les fourrages dans les groupes AL, AS et AM. Toutefois, trois LMR Codex ont été recommandées pour le triadiméfon (133), le flutriafol (248) et l'acétochlore (280) dans "Betterave sucrière, feuilles ou extrémités (sèches)" (AV 0596) qui a le terme "(sec)" dans son nom.
5. Dans le cadre de la révision de la classification Codex des aliments de consommation humaine et animale, la 51<sup>ème</sup> session du CCPR en 2019 a examiné la façon de réviser la classe C des produits destinés à la consommation animale. On a considéré « qu'il y aurait un impact possible du retrait du terme « fourrage », puisque cela pourrait affecter les CXL de cette denrée alimentaire. Il n'était pas clair sur quelle base les CXL individuelles pour le fourrage ont été établies, par ex. sur les résidus dans le foin ou la paille. CCPR a pris note en outre de l'aimable proposition du Japon d'enquêter sur la base sur laquelle les CXL pour le fourrage et les produits de consommation animale sont établies. » REP 19/FFP para. 149) Le CCPR est convenu de creuser la question du "fourrage" dans la Classe C en se basant sur un document préparé par le Japon pour discussion lors du CCPR52 (para. 150)

## PROCESSUS D'INVESTIGATION

6. Les LMR recommandées pour les produits « fourrage » avec les lettres codes AL, AS et AM ont été extraites de la base de données des LMR Codex ainsi que des LMR aux différentes étapes fournies par le secrétariat Codex (Note : à compter du 51<sup>ème</sup> CCPR). Ces produits inclus dans la classe AV n'étaient pas inclus puisque ce sont des fourrages à l'exception de AL 0596. AL 0596 est une betterave sucrière, feuilles ou extrémités (sèches) se référant aux aliments pour animaux secs mais la description est claire.
7. Pour ces LMR extraites, la base de chaque LMR a été examinée en utilisant les évaluations et les rapports de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPPR) : tout d'abord en contrôlant les descriptions dans



l'évaluation de l'année relatée (c'est-à-dire le rapport) et si les informations dans l'évaluation ne sont pas suffisamment claires, alors en contrôlant les descriptions dans l'évaluation de la même année.

8. Pour un certain nombre d'anciennes LMR, il n'était pas possible de trouver des informations détaillées sur les niveaux de résidus ou sur la nature des échantillons analysés. En outre, les évaluations de la JMPR sont disponibles à partir du site web de la FAO pour les années 1993-2019 supplémentaires ; et les rapports de la JMPR pour les années 1991-2019 supplémentaires. Les évaluations et les rapports anciens ont des descriptions beaucoup plus brèves sur les essais de résidus contrôlés.
9. Dans le cadre du contrôle des informations, aucune tentative n'a été effectuée pour évaluer les données de résidus ou pour examiner la révision des évaluations de la JMPR. Des tentatives ont été effectuées pour trouver la base de LMR individuelles et pour extraire les informations.

### RESULTATS DES INVESTIGATIONS

10. Dans la base de données Codex, il existe 421 LMR pour le groupe AL, AS et AM (à l'exclusion de AM0738 « foin de menthe » et AM 1051 betterave fourragère et les produits apparentés comme les denrées pour lesquelles les LMR sont recommandées sont claires).
11. Les situations de chaque LMR comme décrites dans l'évaluation/le rapport JMPR respectif sont indiquées dans les tableaux de l'appendice : la base des LMR individuelles pour les produits de « fourrage », la disponibilité des données distinctes sur le foin, la paille et/ou les denrées /portions apparentées avec le temps de l'évaluation de la JMPR.
  - L'année de la JMPR est conforme à la base de données Codex et le document de travail CX/PR 19/51/5.
  - Les produits dans le groupe sont par ordre alphabétique dans toute la mesure du possible. S'il existe des produits apparentés, comme le fourrage et le foin pour la même culture, ils sont placés dans une proximité étroite pour une référence plus facile, quel que soit le numéro de code.
  - Une brève analyse est fournie pour chaque denrée en relation à la base des LMR : qu'il s'agisse de foin, ou paille ou de tout produit de fourrage apparenté.
12. Certaines situations spécifiques pour un certain nombre de LMR sont également expliquées, telles que l'extrapolation des autres LMR, dans la « Note à LMR/ Description des produits ». Là où certains problèmes sont identifiés, le texte de la note est en italique. Là où il n'y a pas de problème, la cellule de la note est vierge. Les informations sur les produits pour lesquels des LMR devraient être recommandées sont également recommandées dans le tableau si le terme « fourrage » est retiré de la classification Codex. De façon additionnelle, il est également indiqué si chaque LMR est exprimée sur une base de « poids sec ».

*Note: La façon dont les données sur les résidus sont décrites et la façon dont les échantillons sont dénommés dans la Classification Codex des aliments de consommation humaine et animale ainsi que dans le Manuel FAO. Toutefois, cela dépend de la soumission des données. Parfois, le même terme peut être utilisé différemment ou le même type d'échantillons peut être dénommé différemment.*

### Points à examiner

13. Cette section doit être lue conjointement avec les informations dans L'Annexe.
  - Les noms de produits (extraits de la base de données en ligne Codex (produits)
    - Groupe AL
 

Pour certains produits/ cultures, il existe des entrées distinctes pour "fourrage" et "foin" : pour la fève alfalfa, l'arachide et la fève de soja. D'autre part, il existe « le foin ou fourrage sec de pois » (AL 0072) et pois, foin (AL3353), différemment des produits susmentionnés. Si le terme « fourrage » doit être éliminé, il est nécessaire de prendre en considération un terme alternatif, comme la « paille » pour remplacer le terme « fourrage ». Un certain nombre de LMR sont évaluées sur la base de « données pour la paille ».
    - Groupe AS
 

Pour les produits individuels, les noms se réfèrent soit à "paille et fourrage, sec" ou « fourrage". Il est absolument important d'avoir des définitions claires pour les termes apparentés comme « le foin », « la paille » et la canne.
    - Groupe AM
 

A l'exception de la betterave fourragère et des produits apparentés, les noms de produits se réfèrent à "fourrage".
  - Base des LMR
 

Pour beaucoup de produits, la base des LMR est soit le foin ou paille/canne. D'autres produits peuvent se référer uniquement à un type de « fourrage ». Dans le premier cas, le terme fourrage peut être séparé en deux produits

distincts, par exemple, le foin et la paille ou le foin et la canne. Toutefois le volume commercial de ces produits devrait être pris en considération pour une prise de décision. Dans ce dernier cas, le terme « fourrage » peut être modifié en un autre nom. Dans les deux cas, il est extrêmement important d'avoir des définitions claires pour chaque produit et la soumission de données utilisera les termes conformément aux définitions de sorte que la nature des échantillons analysés pour les résidus sera claire pour la JMPR .

- Nouvelles LMR ?

Si un produit est séparé en deux produits, la LMR actuelle est maintenue pour l'un d'eux et il sera peut-être nécessaire d'établir une nouvelle LMR pour l'autre. Certaines LMR peuvent également être recommandées en tant que nouvelles LMR ou de nouvelles LMR peuvent être recommandées lors d'une réévaluation périodique future. On devrait noter qu'avec la révision des aliments, il peut y avoir un besoin de réévaluation des données de résidus qui devrait être effectuée à des occasions d'examen périodiques futures. Pour les LMR anciennes, il peut y avoir différentes recommandations LMR dans l'avenir parce que le calculateur OECD<sup>3</sup> est maintenant utilisé par la JMPR alors qu'il ne l'était pas dans le passé.

---

<sup>3</sup> L'Organisation de coopération et de développement économique

- Extrapolation  
Il existe un certain nombre de LMR extrapolées d'autres recommandations. Cela a été fait à la condition que : (1) Les bonnes pratiques agricoles (BPA) soient les mêmes ou similaires, et (2) que les populations de résidus soient similaires. Même après la révision des produits de fourrage, la même extrapolation peut être maintenue.
  - Les LMR pour la canne à sucre, fourrage  
Il existe deux LMR pour la canne à sucre, fourrage. Toutefois elles sont recommandées sur la base de canne à sucre, fourrage. Il peut être nécessaire pour le CCPR d'examiner s'il faut maintenir ces LMR ou non. D'autres LMR pour les cultures fourragères ont déjà été révoquées.
14. Pour les produits individuels, un certain nombre d'évaluations ont été décelées dans les tableaux à l'Appendice. Les évaluations reposent sur l'hypothèse que la paille a été obtenue au moment de la récolte normale ou plus tard et le foin avant la période normale de récolte bien qu'il y ait des exceptions à ces définitions ou il n'y avait d'explications détaillées dans les Rapports/ Évaluations de la JMPR.

#### *Problèmes supplémentaires identifiés*

15. Les objectifs ci-dessous ont été identifiés durant le déroulement de ces travaux. Bien que pas directement relaté à la révision des aliments pour animaux le CCPR peut avoir besoin d'examiner la façon de les traiter.

#### sur la base du poids sec

16. Parmi les LMR extraites pour les produits relatés au fourrage, il existe des incohérences parmi les expressions sur la base du poids sec. Il existe un certain nombre de cas :
- Établi et exprimé sur la base du poids sec : avec
    - La note de bas de page "(PS)" à côté de la LMR, et
    - La note de bas de page "(DM)" à côté de la LMR, où
    - Sans une indication de la base du poids sec.
  - Aucune indication de la base du poids sec sans note de bas de page
    - Dans le texte, indication de "comme reçu" ou "poids frais"
    - Aucune mention de poids sec ou en tant que reçu peut-être parce que "Les foins" sont exemptés de l'expression de "sur la base du poids sec" conformément à la définition du Codex pour le fourrage (voir para.3 de ce document)
17. On devrait noter cependant, puisque la matière sèche est autour de 90% du fourrage si la valeur de la LMR est exprimée sur une base de poids sec ou ne fera pas de différence importante. Toutefois, le secrétariat du Codex peut ajuster les notes de bas de page conformément.

#### LMR pour 9 pesticides (remplaçant les LMR pour le marc de pomme sec)

18. Il existe 9 LMR pour le maïs sucré Fourrage, sec, inclus dans la base de données Codex ainsi que le document de travail pour chaque session CCPR contenant toutes les LMR existantes : fénarimol, fenbuconazole, fludioxonil, flusilazole, imidaclopride, méthoxyfenoxyde, novaluron, pyriméthanol et spiroadiclofène. Toutefois des informations relatives ou la base de ces LMR n'ont pas pu être trouvées dans les évaluations ou rapports de la JMPR.
19. D'autres investigations ont été effectuées en utilisant tous les rapports de la Commission du Codex Alimentarius et du CCPR et les documents de travail préparés pour les sessions du CCPR. On a découvert que ces LMR existant actuellement pour le maïs sucré Fourrage sont aux mêmes valeurs que celles recommandées par la JMPR et adoptées par la Commission Alimentarius Codex pour AB 0226 le marc de pomme sec. Ces LMR pour le marc de pomme sec ne sont pas comprises dans la base de données Codex actuelles malgré leur adoption par la Commission sans information sur la révision ou la révocation. Il semble que ces LMR pour le maïs sucré fourrage (non adoptées par la Commission) ont remplacé par inadvertance celles pour ces marcs de pomme sec. Par conséquent ces LMR pour les marcs de pomme secs devraient être réintégrées dans la base de données Codex tandis que celles-ci pour les pesticides respectifs dans le maïs sucré fourrage devraient être retirées de la base de données puisqu'elles n'ont pas été adoptées par la Commission. Ce problème peut être résolu par le secrétariat du Codex.

**Note:** Les codes pour certains produits dans ce document sont basés sur les codes du projet de révision de l'année dernière. Parce que de nombreuses modifications ont été effectuées dans le projet pour cette année, certains codes dans ce document ne sont pas les mêmes que ceux présents dans la révision proposée dans le point 7a de l'ordre du jour

**Annexe: LMR individuelles**

## 1. Groupe AL : Produits de consommation animale à base de légumes

(Seuls les produits « fourrage » sont indiqués ci-dessous : Les produits « fourrage » ne sont pas indiqués)

Code	Nom du produit	Numéro du tableau dans l'Annexe
AL 0157	Produits de consommation animale à base de légumes	1,1
AL 0061	Fève fourrage	1.3.1.
AL 0072	Pois ou Fourrage (sec)	1.6.1.
AL 1020	Fourrage de luzerne	1.2.1.
AL 0524	Pois-chiche, fourrage	1,4
AL 1031	Trèfle fourrage ou fourrage	1,5
AL 0697	Arachide, fourrage	1.7.1.
AL 0541	Fève de soja, fourrage	1.8.1.
AL 3350	Foin de luzerne	1.2.2.
AL 3351	Fève, foin	1.3.2.
AL 3352	Arachide, fourrage	1.7.2.
AL 3353	Pois, fourrage	1.6.2.
AL 3354	Fève de soja, foin	1.8.2.

## 1.1 AL 0157 Aliments pour animaux à base de légumes

- Les recommandations relatives aux LMR sont souvent fondées sur les données relatives au foin.
- Exception faite de spirotetramat, la base des LMR est une étude des données de la culture alternée.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Acétochlore	3	2015	-	○	X		3	x		PS	Basé sur le suivi du fourrage de luzerne et trèfle.
Cyantraniliprole	0,8	2013	-	○	X		0,8	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Fondé sur l'ensemble des données combinées du foin de luzerne, trèfle, fève, pois, arachide et e de fève de soja cultivée en tant que suivi des cultures.
Myclobutanil	0,2	2014	PR	○	○		0,2	○		PS	Basé sur la fève de soja de foin et examen de la rotation de la culture.
Spirotétramate	30	2011	-	○	X		30	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basé sur le foin ou fève de soja niébé et pois

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS Sur la base du poids sec

## 1.2 Alfalfa

## 1.2.1 AL 1020 Fourrage de luzerne

- Toutes les recommandations relatives aux LMR pour lesquelles des informations ont été trouvées sont basées sur les données relatives au foin.
- Le nom de produits peut être modifié en foin de luzerne.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
azinphos-méthyl (2)	10	1991		○	X		10	x		?	Uniquement dans le tableau de recommandations pour AL 1020 Fourrage de luzerne (aucune évaluation disponible)
Bentazone	0,5	2013	PR	○	X		0,5	x		PS	
Chlorantraniliprole	50	2010	-	○	X		50	x		PS	
Chlorpyrifos	5	2000	PR	○	X		5	x		PS	
Cléthodime	10	1997	-	○	X		10	x		-	
cyperméthrines (incluant cyperméthrine alpha- et zeta)	30	2008	PR	○	X		30	x		-	
Disulfotone	5 (PS)	1991	-	?	?		5 ?	5 ?		?	Uniquement dans le tableau de recommandations pour AL 1020 Fourrage de luzerne (poids sec) (aucune évaluation n'est disponible)
Flumioxazine	3 (PS)	2015	-	○	X		3	x		-	
Glyphosate	500	2005	PR	○	X		500	x		PS	
Imazamox	0,1 (*)	2014	-	○	X		0.1(*)	x		AR	

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Indoxacarbe	60	2005	-	o	X		60	x		PS	
Méthomyl	20	2001	PR	o	X		20	x		-	Basé sur l'emploi du thiodicarbe
Norflurazon	7 (DM)	2018	-	o	X		7	x		PS	
Pendiméthaline	4 (PS)	2016	-	o	X		4	x		PS	
Penthiopyrade	20 (DM)	2012	-	o	X		20	x		PS	
Perméthrine	100	<1991		?	?		?	?		?	Aucune information trouvée
Pyraclostroline	30	2011	-	o	X		30	x		PS	
Saflufenacile	0,06	2016	-	o	X		0,06	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 1.2.2 AL 3350 Foin de luzerne

- Si le nom de AL 1020 est modifié en foin de luzerne, les LMR ci-dessous peuvent être placés sous le nom du produit.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Flupyradifurone	30 (PS)	2016	-	○	X		30	x		PS	
Fluxapyroxade	20 (DM)	2018	-	○	X		20	x		PS	

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS Sur la base du poids sec



## 1.3 Fève

## 1.3.1 AL 0061 Fève fourrage

- Environ la moitié des LMR sont fondées sur les données relatives au foin et d'autres sur les données relatives à la paille.
- Il peut exister le besoin que le foin et la paille soient traités comme des produits distincts, sans utiliser le terme « fourrage ».

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec <sup>d/</sup> ?	Note à la LMR Description du produit dans l'évaluation
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Cléthodime	10	1999	-	○	x		10	x		PS	
Cyantranilprole	40 (DM)	2015	-	○	x		40	x		PS	
cyperméthrines (incluant cyperméthrine alpha- et zeta)	2	2008	PR	x	○		x	2		-	
Diméthénamide-P	0,01 (*)	2005	-	x	○		x	0.01(*)		PS	
Fluazifop-P-butyl	7 (PS)	2016	-	x	○		x	7		PS	
Fluopyrame	70	2017	-	○	x		70	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Glufosinate- ammonium	1	2012	PR	x	○		x	1		PS	
Glyphosate	200	2005	PR	x	○		x	200		PS	
Méthomyl	10	2001	PR	○	x		10	x		PS	
Pendiméthaline	0,3 (PS)	2016	-	x	○		x	0,3		PS	
Sedaxane	0,01 (*)	2014	-	○	x		0.01(*)	x		-	Les résidus dans la fève et fourrage de pois étaient de <0.01 mg/kg.

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

---

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 1.3.2 AL 3351 Fourrage haricots

- La LMR peut être regroupée avec un nouveau produit de “fève de fourrage”
- Toutefois la LMR peut être sous le foin ensemble avec ces LMR recommandées sur la base des données sur le foin ci-dessus.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si “fourrage ” est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Flupyradifurone	30	2016	-	o	x		30	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>

a/ “PR”: Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit “fourrage” est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS Sur la base du poids sec

## 1.4 AL 0524 Pois chiche, fourrage

- Il y a uniquement une LMR insuffisante pour analyse

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si “fourrage ” est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Isoxaflutole	0,01 (*)	2013	-	x	o		x	0.01(*)		-	

a/ “PR”: Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit “fourrage” est retiré, quelles LMR devraient être recommandées.

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 1.5 AL 1031 Trèfle Fourrage ou fourrage

- Il y a uniquement une LMR insuffisante pour analyse uniquement des données pour le fourrage

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
azinphos-méthyl (2)	5	1991		o	x		5	x		-	Uniquement dans le tableau de recommandations pour AL 1031 Fourrage de trèfle (aucune évaluation disponible)
Disulfotone	10	1975	-	?	?		10 ?	10 ?		?	La JMPR de 1991 a confirmé que la LMR recommandée par la JMPR de 1975 en tant que LMR temporaire. Aucune information détaillée disponible sur l'évaluation de 1975.
Imazéthapyre	1,5 (PS)	2016	-	o	x		1,5	x		PS	

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS Sur la base du poids sec

## 1.6 Pois

## 1.6.1 AL 0072 Fourrage de pois

- La majorité des LM sont basées sur les données relatives à la paille Un tiers d'elles sont fondées sur la paille d'avoine.
- Il existe des cas où seules les données sur la paille ont été soumises.
- Le foin et la paille (ou tout autre nom approprié) peut être maintenu en tant que produits distincts sans utiliser le terme "fourrage"

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Azoxystrobine	20	2013	-	x	x	plante	20 ?	?		PS	Résidus dans les plantes
Benzovindiflupyre	8 (PS)	2016	-	o	x		8	x		PS	
Bifenthrine	0,7	2010	PR	0,7?	x	0,7?	0,7 ?	0,7 ?		PS	"Foin ou fourrage" sans description détaillée
Clothianidine	0,2 T	2010	-	o	x		0,2 .T"	x		PS	
Cyantraniliprole	60 (DM)	2015	-	o	x		60	x		PS	
cyperméthrines (incluant cyperméthrine alpha- et zeta)	2	2008	PR	x	o		x	2		PS	
Diquat	50	2013	PR	x	o		x	50		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Flubendiamide	40	2010	-	o	x		40	x		-	Basée sur l'ensemble de données combinées pois et foin de niébé.
Fluopyrame	100	2017	-	o	x		100	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Fluxapyroxade	40	2012	-	o	x		40	x		PS	
Glyphosate	500	2005	PR	x	o		x	500		PS	
Imazamox	0,05 (*)	2014	-	x	Pod+ haulm		x	0.05(*)		-	

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage " est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Méthiocarbe	0,5	2005	-	o	X		0,5	x		PS	
Penthiopyrade	60 (DM)	2012	-	o	x		60	x		PS	
Picoxystrobine	150 (PS)	2017	-	o	x		150	x		PS	
Butoxyde de pipéronyle	200	2001	PR	o	x		200	x		PS	
Pirimicarbe	60	2006	PR	?	?		?	?		PS	<i>Sur la base du poids sec. Basé sur les pois à écosser et cosses vides (25% matière sèche pour les pois à écosser)</i>
Pyraclostrobin	30	2004	-	o	x		30	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Pyréthrines	1	2000	PR	o	x		1	x		PS	<i>Sur la base du poids sec. Basé sur l'ensemble des données combinées de fève et fourrage de pois mais la recommandation était uniquement pour les fourrages de pois ou fourrage.</i>
Pyriméthanil	3	2007	-	x	o		x	3		-	
Quintozène (64)	0,05	1998	PR	o	o		0,05	0,05 ?		-	
Sedaxane	0,01 (*)	2014	-	o	x		0.01(*)	x		-	Les résidus dans la fève et fourrage de pois étaient de <0.01 mg/kg.
Thiaméthoxame	0,3	2010	-	o	x		0,3	x		PS	

## 1.6.2 AL 3353 Pois

- Il y a uniquement une LMR insuffisante pour analyse
- Toutefois la LMR peut être sous le foin ensemble avec ces LMR recommandées sur la base des données sur le foin ci-dessus.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourra ge	Foin	Paille	Fourra ge		
Flupyradifurone	50 (PS)	2016	-	o	x		50	x		PS	

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 1.7; Arachide :

## 1.7.1 AL 0697 Arachide, fourrage

- Une majorité de LMR sont fondées sur les données relatives au foin et deux autres sur les données relatives à la paille.
- Les données ont été soumises uniquement pour le foin et la paille.
- Il peut exister le besoin que le foin et la paille soient traités comme des produits distincts, sans utiliser le terme « fourrage ».

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Azoxystrobine	30	2008	-	o	x		30	x		PS	
Benzovindiflupyre	15 (PS)	2016	-	o	x		15	x		PS	
Carbendazime	3 Th	2003	PR	o	x		3 Th	x		PS	
Diflubenzuron	40	2011	-	o	x		40	x		-	
Diméthénamide-P	0,01 (*)	2005	-	x	o		0.01(*)	0.01(*)		-	Le fourrage signifie les vignes (sans gousses) échantillonnées lors d'une récolte normale après le séchage dans le champ.
Dithiocarbamates	5 c	1993	PR	x	x		5 c	x		-	
Fenbuconazole	15	2009	-	o	x		15	x		-	
Fluopyrame	47	2017	-	o	x		47	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Flutriafol	20	2011	-	o	x		20	x			
Haloxfop	5	2009	PR	x	o		x	5		PS	
Imidaclopride	30	2008	-	o	x		30	x		PS	
Indoxacarbe	50	2005	-	o	x		50	x		PS	
Methoxyfenozide	80	2009	-	o	x		80	x		PS	
Penthiopyrade	30 (DM)	2012	-	o	x		30	x		PS	



Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Prothioconazole	15	2014	-	o	x		15	x		-	
Pyraclostroline	50	2004	-	o	x		50	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Tébuconazole	40	2011	PR	o	x		40	x		-	
Trifloxystrobine	5	2004		o	x		5	x		PS	

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 1.7.2 AL 3352 Arachide fourrage

- Il y a uniquement une LMR insuffisante pour analyse
- Toutefois la LMR peut être sous le foin ensemble avec ces LMR recommandées sur la base des données sur le foin ci-dessus.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Flupyradifurone	30 (PS)	2016	-	o	x		30	x		PS	

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS Sur la base du poids sec

1.8 Fève de soja,

1.8.1 AL 0541 Fève de soja fourrage

- Toutes à l'exception d'une LMR (pour lesquelles des informations ont été trouvées) sont basées sur le foin.
- Pour aucun pesticide, les données ont été soumises pour le foin uniquement
- Le nom de produits peut être modifié en Fève de soja fourrage.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
2,4-D	0,01 (*)	1998	PR	?	?		0.01(*) ?	?			Basé sur les données du fourrage séché à l'air
Azoxystrobine	100	2008	-	o	x		100	x		PS	
Carbaryle	15	2002	PR	o	x		15	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Carbendazime	0,1 C	1998		x	x		x	x		-	<i>Proposé pour retrait par la JMPR de 1998</i>
Chlorfenapyre	7 (DM)	2018	-	o	x		7	x		PS	
Cyantraniliprole	80 (DM)	2015	-	o	x		80	x		PS	
Cyfluthrine/béta-cyfluthrine	4	2012	PR	o	x		4	x		PS	
Cyproconazole	3	2010	-	o	x		3	x		-	
Fluazifop-P-butyl	4 (PS)	2016	-	o	x		4	x		PS	
Flubendiamide	60	2010	-	o	x		60	x		-	
Fluopyrame	35	2017	-	o	x		35	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Fluxapyroxade	30	2012	-	o	x		30	x		PS	
Imazamox	0,01 (*)	2014	-	o	x		0.01(*)	x		AR	
Imidaclopride	50	2015	-	o	x		50	x		PS	

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Méthomyl	0,2	2001	PR	○	x		0,2	x		PS	
Paraquat	0,5	2004	PR	○	○	○	0,5	-	-	PS	Principalement pour le foin. Mais certaines données pour « foin ou fourrage » et « fourrage »
Penthiopyrade	200 (DM)	2012	-	○	x		200	x		PS	
Perméthrine	50			?	?		?	?		?	LMR temporairement évaluée en 1980. Aucune information n'a été trouvée.
Picoxystrobine	5 (PS)	2017	-	○	x		5	x		PS	
Propiconazole	5	2007	PR	○	x		5	x		-	
Quintozène (64)	0,01 (*)	1998	PR	○	x		0.01(*)	x		PS	
Sulfoxaflor	3	2011	PR	○	x		3	x		-	
Tioxazafène	0,4 (DM)	2018	-	○	x		0,4	x		PS	

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 1.8.2 AL 3354 Fève de soja fourrage

- Il existe uniquement deux LMR, insuffisantes pour analyse.
- Toutefois la LMR peut être sous le foin ensemble avec ces LMR recommandées sur la base des données sur le foin ci-dessus.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Flupyradifurone	40 (PS)	2016	-	○	X		40	x		PS	
Oxathiapiproline	0,02	2018	-	○	X		0,02	x		-	

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2. Groupe AS : Paille, fourrage et fourrage de grains de céréales et graminées (y compris fourrage au blé noir) (paille et fourrages secs)

Là où il existe une note de bas de page pour une entrée se référant à un autre produit, cette entrée n'est pas introduite dans ce groupe (par ex., Maïs, fourrage se référant au maïs, fourrage).

Code	Nom du produit	Numéro du tableau dans l'Annexe
AS 0161	Paille, fourrage (sec) et foin de céréales et autres plantes herbacées	2,1
AS 0081	Paille et fourrage (sec) de grains de céréales	2,2
AS 0162	Foin ou fourrage (sec) de graminées	2,3
AS 0163	Paille de grains de céréales	2,4
AS 0164	fourrage (sec) de grains de céréales	2,5
AS 0447	Maïs sucré Fourrage	2,15
AS 0640	Avoine Paille et fourrage, sec	2,6
AS 0641	Fourrage au blé noir	2,17
AS 0645	Fourrage de maïs (sec)	2,14
AS 0646	Fourrage de Millet, sec	2,12
AS 0647	Avoine fourragère et fourrage, sec	2,7
AS 0649	Paille et fourrage de riz, secs	2,11
AS 0650	Paille et fourrage sec de seigle	2,8
AS 0651	Paille et fourrage sec de sorgho	2,13
AS 0653	Triticale Paille et fourrage, sec	2,9
AS 0654	Paille de blé et fourrage, sec	2,10
AS 0657	Téosinte, fourrage	2,16

avec une note de bas de page voire sous-groupe Fourrage ou Fourrage (sec) de Graminées,

AS 5241	Herbe des Bermudes	-
AS 5243	Pâturin	-
AS 5245	Brome	-
AS 5251	Ivraie vivace	-
AS 5253	Fétuque	-

Fourrage : Une alimentation pour animaux brute pour le bétail, en particulier le bétail et les chevaux et les moutons comme la paille, le foin, le maïs les pédoncules (canne) etc.

---

Par ex. fourrage de maïs: une plante entière avant la maturité (y compris les épis immatures et presque matures).

Le Fourrage de maïs : canne ou tiges entières (avec des épis retirés) restant après la récolte des épis de maïs matures et séchés au soleil. 2.1.

## 2.1. AS 0161 Paille, fourrage (sec) et foin de céréales et autres plantes herbacées

- Les données de résidus sur la paille/canne ont été utilisées pour la recommandation des LMR.
- Lorsqu'il y a des données à la fois sur la paille et le foin, les deux ont été utilisées pour la recommandation des LMR.
- Les LMR sont recommandées sur la base d'un ensemble de données combinées de cultures multiples.
- Pour tous les pesticides, les données relatives à la paille ont été soumises alors qu'il n'y a pas de pesticide pour lequel seules des données sur le foin ont été soumises.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Chlorantraniliprole	30 (PS) À l'exception du maïs et du riz	2016	-	○	○		<b>0,7?</b>	30		PS	Basée sur le jeu de données combinées d'avoine paille, paille de blé et sorgho canne (à l'exception du maïs et du riz)
Cyantraniliprole	0,2	2013	-	○	○		0,2	0,2		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basée sur l'ensemble de données combinées de céréales et pailles de grain et foins (sorgho canne, riz paille, canne de maïs, brome, Bermuda gazon, avoine, paille, blé paille, avoine paille, blé paille et pâturin fourrage)
Méthomyl	10	2001	PR	x	○		x	10		PS	De l'emploi de méthomyl plus thiodicarbe Basée sur l'ensemble de données combinées de la paille du seigle, blé et riz et canne et foin de sorgho.
Sedaxane	0,1	2014	-	○	○		x	0,1		PS	Basée sur le maïs et la canne de sorgho, et la recommandation de 2012 de la JMPR sur la LMR pour l'orge, l'avoine, le riz, le triticale et paille de blé et fourrage.

a/ "PR": Examen périodique



b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.2 AS 0081 Paille et fourrage (sec) de grains de céréales

- La plupart des LMR sont basées sur des données relatives à la paille.
- Là où il y a des données pour à la fois le foin et la paille, les LMR sont basées sur les données de fourrage (à l'exception de LMR pour le lindane).
- Certaines LMR sont fondées sur des études sur les cultures alternées.
- Pour aucun pesticide, les données sont soumises pour le foin uniquement

Pesticide	LM (mg/kg)		JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
					Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Azoxystrobine	15	À l'exception du maïs & canne	2013	-	○	○		15	15		PS	Basé sur la paille et fourrage d'orge et d'avoine et la recommandation de 2008 de la JMPR pour "la paille et fourrage de grains de céréales", à l'exception du maïs", fait sur l'ensemble de données de l'orge, l'avoine, le riz, le seigle, le triticale et paille de céréale
Boscalide	5	À l'exception du seigle, de l'avoine, riz et blé	2009	-	x	x		x	5		PS	Basée sur le suivi de la paille de blé
Cyclaniliprole	0,45	(PS)	2017	-	x	○		x	0,45		PS	Basé sur les données relatives à la paille de blé provenant d'études sur les cultures de rotation et extrapolé à toutes les autres pailles et fourrages de céréales.
Cyhalothrine comprend lambda-cyhalothrine)	2		2007	PR	x	○		x	2		PS	Basée sur les données pour le blé paille. Les données étaient disponibles pour la paille de seigle, avoine, riz, seigle, triticale et blé et fourrage de maïs.
cyperméthrines (incluant	10		2008	PR	x	○		x	10		PS	Basée sur la paille de blé (les résidus les plus élevés parmi

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
cyperméthrine alpha- et zeta)											l'avoine, le maïs, le seigle, le riz et le blé))
Cyproconazole	5 À l'exception du maïs, riz & sorgho	2010	-	x	o		x	5		-	Basée sur les données pour le blé paille. Les données disponibles pour le seigle, riz et paille de blé
Cyprodinil	10	2003	-	x	o		x	10		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Dichlobénil	0,4 FL	2014	-	o	o		0,4	o		PS	Basée sur le suivi du foin de blé
Diflubenzuron	1,5	2011	-	x	o		x	1,5		-	Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé
Fludioxonil	0,06 (*)	2004	-	x	o		x	0,06		-	Basée sur le seigle, le riz et blé de paille et sorgho, mais et maïs doux, canne.
Fluopicolide	0,2	2009	-	x	o		x	0,2		PS	Basée sur le suivi de la paille de blé.
Flupyradifurone	40 (PS)	2016	-	o	o		40	o		PS	Basée sur les données pour le seigle fourrage. Les résidus pour couvrir les foin et les pailles/cannes de céréales. Les données disponibles pour l'orge et blé de fourrage et paille et sorgho et maïs et canne de maïs doux
Flusilazole	5 À l'exception du riz	2007	PR	x	o		x	5		PS	Basée sur le jeu de données combiné du seigle et paille de blé pour extrapoler la paille de seigle

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Krésoxim-Méthyl	3 (DM)	2018	PR	x	o		x	3		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Lindane	0,01	2015	PR	o	o		0,01	0,01		PS	Recommandé comme LMR. Sur la base des données sur l'orge et blé de fourrage fournies au 2003 JMPR et le résumé des données USFDA il a été conclu qu'il était improbable pour les résidus d'être présents au-dessus de 0.01 mg/kg.
Myclobutanil	0,3	2014	PR	o	o		0,3	0,3		PS	Basée sur le suivi du foin et paille de blé
Pirimicarbe	0,3 À l'exception du riz	2006	PR	x	o		x	0,3		-	Basée sur l'ensemble de données combinées de l'avoine Paille, Paille de blé et sorgho canne
Prochloraze	40	2004	-	x	o		x	40		PS	Basée sur le jeu de données du seigle, riz et paille de blé.
Prothioconazole	4	2009	-	x	o		x	4		PS	Basée sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé (la JMPR de 2008 a évalué les données sur le seigle, l'avoine, le riz, triticale et blé de paille) (voir aussi AS 0164)
Pyraclostroline	30	2004	-	o	o		<b>0,7?</b>	30		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basée sur l'ensemble de données combinées du seigle

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits	
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage			
											et paille de blé. Les données étaient également disponibles pour la paille de seigle et blé Confirmé par la JMPR de 2011.	
Triadiméfon	5	À l'exception du maïs	2007	PR	x	o		x	5		-	Basée sur les emplois de triadiméfon et de triadiméno Basée sur l'ensemble de données combinées du seigle, avoine, riz et paille de blé après le traitement foliaire.
Triadiméno	5	À l'exception du maïs	2007	PR	x	o		x	5			

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.3 AS 0162 Foin ou fourrage (sec) de graminées

- Là où il y a des informations sur les données, toutes les LMR sont basées sur les données de fourrage puisque les données soumises étaient uniquement sur le foin.
- Le nom du produit peut être modifié en “fourrage de graminées” sans se référer au « fourrage »

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si “fourrage” est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
2,4-D	400	1998	PR	o	x		400	x		-	Basée sur les données de gazon Bermuda, féтуque, Pâturin des prés, les herbes mixtes et herbe de prairie
Aminocyclopyrachlor	150	2014	-	o	x		150	x		PS	<i>Y compris le tableau de recommandations mais pas dans le corps de l'évaluation de la JMPR de 2014</i>
Aminopyralide	70	2006	-	o	x		70	x		PS	
Bentazone	2	2013	PR	o	x		2	x		PS	
Dicamba	30	2010	-	o	x		30	x			
Diflufenzuron	3	2011	-	o	x		3	x		-	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage.
Flumioxazine	0,02 (*)	2015	-	x	x		x	x		x	<i>Pas dans le corps de l'évaluation de 2015, Rapport ou Annexe I. Toutefois il y a des descriptions et la recommandation de la LMR pour le blé fourrage à 0.02 (*) mg/kg.</i>
Glyphosate	500	2005	PR	o	x		500	x		PS	
Imazapic	3	2013	-	o	x		3	x		-	
Imazapyr	6	2015	-	o	x		6	x		PS	
MCPA	500	2012	-	o	x		500	x		PS	
Pendiméthaline	2500 (PS)	2016	-	o	x		2500	x		PS	

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Saflufenacile	30	2016	-	o	x		30	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.4 AS 0163 Paille de grains de céréales

- Il y a uniquement une LMR insuffisante pour analyse Basé sur les données pour la paille

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Aminopyralide	0,3	2006	-	x	o		x	0,3		PS	Fondé sur le jeu de données combiné du seigle, avoine et paille de blé et extrapolé à Triticale

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.5 AS 0164 fourrage (sec) de grains de céréales

- Uniquement deux LMR, insuffisants pour l'analyse mais les deux sont basées sur les données relatives au foin.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Aminopyralide	3	2006	-	o	x		3	x		PS	Basé sur le blé fourrage.
Prothioconazole	5	2009	-	o	x		5	x		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage. (Voir AS 0081)

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.6 AS 0640 Paille et fourrage (secs) d'orge



- La majorité des données sont basées sur les données relatives à la paille
- Là où il y a des données pour à la fois le foin et la paille, les LMR sont basées sur les données du foin.
- Il existe un nombre de LMR basées sur le jeu de données combinées du seigle et blé et/ ou autres céréales.
- Il existe une LMR basée sur les données d'une culture alternée.
- Pour uniquement un pesticide, les données sont soumises pour le foin uniquement. Pour toutes les autres données de la paille sont disponibles.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage " est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Acétochlore	0,3	2015	-	x	x		<b>0,7?</b>	0,3		PS	Extrapolé du suivi de la paille d'avoine
Aldicarbe	0,05	1994	PR	x	o		x	0,05		-	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et paille de blé
Bentazone	0,3	2013	PR	x	o		x	0,3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé
Benzovindiflupyre	15 (PS)	2016	-	o	o		o	15		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage
Bicyclopyrone	0,8 (PS)	2017	-	o	o		0,8	o		PS	Basée sur les résidus dans blé fourrage.
Bifenthrine	0,5	2010		x	o		x	x		x	<i>La JMPR de 2010 a retiré la LMR précédente de 0.5 mg/kg puisqu'aucune GAP n'a été soumise. CCPR 43 a décidé de maintenir la CXL pour 4 ans. CCPR 48 est convenu de maintenir l'attente de la JMPR2018.</i>

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Bitertanol	0,05 (*)	1999	-	x	o		x	0,05		-	Basé sur le jeu de données de la paille du seigle, avoine, riz et blé <0.05 mg/kg.
Bixafène	20 (PS)	2016	-	x	o		x	20		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et la paille de blé
Boscalide	50	2009	-	x	o		x	50		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Carbendazime	2 C	1998	PR	x	o		x	2		-	
Chlormequat	50 (PS)	2017	PR	x	o		x	50		PS	
Clothianidine	0,2 T,c	2010	-	x	o		x	0,2		PS	
Dicamba	50	2010	-	x	o		x	50		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Diquat	40 (PS)	2018	PR	x	o		x	40		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de la paille du seigle, avoine et blé. La BPA était commune pour le seigle, riz et triticale
Disulfotone	3	1991	-	x	o		x	3		-	<i>Uniquement dans la recommandation du tableau pour AS 0640 la paille d'orge</i>
Dithiocarbamates	25 C,n	1993	PR	x	x		x	25		-	

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Éthéphon	7 (PS)	2015	PR	x	o		x	7		PS	
Famoxadone	5	2003	-	x	o		x	5		PS	
Fenbuconazole	3	1997	-	x	o		x	3		-	
Fenpropimorphe	0,5	2017	PR	x	o		x	0,5		-	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et la paille de blé
Fluopyrame	2	2017	-	x	o		x	2		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Fluxapyroxade	30	2012	-	o	o		30	o		PS	Extrapolé du blé fourrage.
Glyphosate	400	2005	PR	x	o		x	400		PS	
Imazalil	0,01	2018	PR	o	o		0,01	0,01		PS	Basée sur les résidus dans la paille et la plante entière sans les racines
Imazamox	0,05 (PS)	2017	-	x	o		x	0,05		PS	
Imazapyr	0,05 (PS)	2017	-	x	o		x	0,05		PS	
Imidaclopride	1	2002	-	x	o		x	1		PS	Basé sur la paille de seigle, avoine, triticale et blé.
Isopyrazame	15 (PS)	2017	-	x	o		x	15		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et la paille de blé
MCPA	50	2012	-	o	o		50	X		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé des données relatives au blé fourrage.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Méthiocarbe	0,05	2005	-	o	x		0,05	X		PS	
Métrafenone	6	2014	-	x	o		x	6		PS	
Oxydéméton-Méthyl	0,1	2004	-	x	o		x	0,1		-	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et paille de blé
Penthiopyrade	80 (DM)	2012	-	o	o		80	o		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage.
Picoxystrobine	7 (PS)	2017	-	o	o		7	o		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge, le foin et le blé et le fourrage
Pinoxadène	3 (PS)	2016	-	o	o		3	o		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage.
Propiconazole	8	2014	PR	o	o		8	o		-	Basée sur l'Orge, luzerne
Quintozène (64)	0,01 (*)	1998	PR	x	o		x	0,01			
Saflufenacile	10	2016	-	x	o		x	10		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Sulfoxaflor	3	2011	PR	o	o		o	3		PS	Basée sur les résidus de paille de blé (plus élevés que l'orge et blé de fourrage et paille)
Tébuconazole	40	2011	PR	x	o		x	40		PS	Basé sur la paille d'orge (le plus élevé parmi la paille de seigle, riz et blé et foin de blé)

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Thiaméthoxame	2	2010	-	x	o		x	2		PS	
Trifloxystrobine	7	2004	-	x	o		x	7		PS	
Trinexapac-éthyle	0,9	2013	-	o	o		0,9	o		PS	Basée sur le blé fourrage

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.7 AS 0647 Avoine paille et fourrage, sec

- Plus de la moitié des LMR sont extrapolées du blé ou de l'orge. Toutefois dans un cas, les données sur le suivi de la paille d'avoine est utilisé pour l'extrapolation à d'autres céréales.
- La plupart des LMR sont basées sur des données relatives à la paille.
- Là où il y a des données pour à la fois le foin et la paille, la LMR est basées sur les données de fourrage (un cas)

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage " est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Acétochlore	0,3	2015	-	○	○		○	0,3		PS	Sur la base du poids sec Basé sur le suivi de la paille d'avoine Elle a été extrapolée à l'orge, au sarrasin, au millet, au seigle et à la téosinte ainsi qu'au triticale (non inclus dans l'annexe I ou la base de données).
Bentazone	0,3	2013	PR	x	○		x	0,3		PS	Sur la base du poids sec. Extrapolé du jeu de données combiné de l'orge et paille de blé
Benzovindiflupyre	15 (PS)	2016	-	○	○		15	<b>0,7?</b>		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge, le foin et le blé et le fourrage
Bitertanol	0,05 (*)	1999	-	x	○		x	0,05		-	Basé sur le jeu de de données de la paille du seigle, avoine, riz et blé <0.05 mg/kg.
Bixafène	20 (PS)	2016	-	x	○		x	20		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et la paille de blé
Boscalide	50	2009	-	x	○		x	50		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Chlormequat	7 (PS)	2017	PR	x	○		x	7		PS	
Disulfotone	0,05	1991	-	x	○		x	0,05		-	Uniquement dans la

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
											recommandation du tableau pour AL 0647 la paille d'avoine
Fenpropimorphe	0,5	2017	PR	X	o		x	0,5		-	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé
Fluopyrame	2	2017	-	X	o		x	2		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé des données de la paille d'orge
Fluxapyroxade	30	2012	-	X	x		30	<b>0,7?</b>		PS	Extrapolé des données relatives au blé fourrage.
Glyphosate	100	2005	PR	X	o		x	100		PS	
Imidaclopride	1	2002	-	X	o		x	1		PS	Basé sur la paille de seigle, avoine, tritcale et blé.
MCPA	50	2012	-	X	x		50	<b>0,7?</b>		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé des données relatives au blé fourrage.
Métrafenone	6	2014	-	X	x		x	6		PS	Extrapolé de la paille d'orge
Penthiopyrade	80 (DM)	2012	-	X	x		80	o		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage.
Picoxystrobine	7 (PS)	2017	-	X	x		7	<b>0,7?</b>		PS	Extrapolé de la LMR pour le seigle et la paille de blé et fourrage, sec (basé sur la base de données combinées de l'orge et blé fourrage).
Propiconazole	8	2014	PR	o	o		8	?		-	Extrapolé de l'avoine fourrage.
Trinexapac-éthyle	0,9	2013	-	X	x		0,9	o		PS	Extrapolé du blé fourrage.

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.



## 2.8 AS 0650 Paille et fourrage secs de seigle

- La majorité des LMR sont extrapolés de l'orge et de la paille (et/ou autres céréales)
- Une LMR est basée sur l'étude de la culture alternée sur l'avoine

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage " est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Acétochlore	0,3	2015	-	○	○		x	0,3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé du suivi de la paille d'avoine
Bentazone	0,3	2013	PR	X	○		x	0,3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé du jeu de données combiné de l'orge et paille de blé
Benzovindiflupyre	15 (PS)	2016	-	○	○		15	x		PS	Extrapolé Basé sur le jeu de données combiné du seigle blé fourrage
Bitertanol	0,05 (*)	1999	-	X	○		x	0,05		-	Basé sur le jeu de de données de la paille du seigle, avoine, riz et blé <0.05 mg/kg.
Bixafène	20 (PS)	2016	-	X	○		x	20		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé
Boscalide	50	2009	-	X	○		x	50		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Chlormequat	20 (PS)	2017	PR	X	○		x	20		PS	
Diquat	40 (PS)	2018	PR	X	○		x	40		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de la paille du seigle, avoine et blé. La BPA était commune pour le

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
											seigle, riz et triticale
Éthéphon	7 (PS)	2015	PR	X	x		x	7		-	Extrapolé de la paille d'orge
Fenpropimorphe	0,5	2017	PR	X	o		x	0,5		-	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé
Fluopyrame	23	2017	-	X	x		?	23		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé de la LMR pour la paille de blé et fourrage, sec (basé sur les données de la paille)
Fluxapyroxade	30	2012	-	X	x		30	x		PS	Extrapolé des données relatives au blé fourrage
Imidaclopride	1	2002	-	X	o		x	1		PS	Basé sur la paille de l'orge, avoine, triticale et blé (extrapolé ?)
Isopyrazame	15 (PS)	2017	-	X	o		x	15		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et la paille de blé
MCPA	50	2012	-	X	x		50	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé des données relatives au blé fourrage.
Métrafenone	10	2014	-	X	x		x	10		PS	Extrapolé du blé de paille.
Oxydéméton-Méthyl	0,1	2004	-	X	o		X	0,1		-	Extrapolé de l'orge et paille de blé

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Penthiopyrade	80 (DM)	2012	-	X	x		80	o		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage.
Picoxystrobine	7 (PS)	2017	-	X	x		7	<b>0,?</b>		PS	Extrapolé de la LMR pour le seigle et la paille de blé et fourrage, sec (basé sur la base de données combinées de l'orge et blé fourrage).
Propiconazole	15	2014	PR	o	x	x	15	?		-	Extrapolé du blé fourrage.
Tébuconazole	40	2011	PR	x	o		x	40		PS	Basé sur la paille d'orge (le plus élevé parmi la paille de seigle, riz et blé et foin de blé)

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.9 AS 0653 Triticale paille et fourrage, sec

- La majorité des LMR sont extrapolés de l'orge et de la paille (et/ou autres céréales)

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Bentazone	0,3	2013	PR	x	o		x	0,3		PS	Sur la base du poids sec. Extrapolé du jeu de données combiné de l'orge et paille de blé
Benzovindiflupyre	15 (PS)	2016	-	o	o		15	x		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge, le foin et le blé et le fourrage
Bitertanol	0,05 (*)	1999	-	x	o		x	0,05		PS	Basé sur le jeu de de données de la paille du seigle, avoine, riz et blé <0.05 mg/kg. Extrapolé
Bixafène	20 (PS)	2016	-	x	o		x	20		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et la paille de blé
Chlormequat	80 (PS)	2017	PR	x	o		X	80		PS	Basé sur les données de résidus sur paille de blé adaptée à BAP pour le triticale.
Diquat	40 (PS)	2018	PR	x	o		X	40		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de la paille du seigle, avoine et blé. La BPA était commune pour le seigle, riz et triticale
Éthéphon	7 (PS)	2015	PR	x	x		X	7		-	Extrapolé de la paille d'orge
Fenpropimorphe	0,5	2017	PR	x	o		X	0,5		-	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage " est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Fluopyrame	23	2017	-	x	o		X	23		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé de la LMR pour la paille de blé et fourrage, sec (basé sur les données de la paille)
Fluxapyroxade	30	2012	-	x	x		30	x		PS	Extrapolé des données relatives au blé fourrage
Imazalil	0,01	2018	PR	x	x		0,01	0,01		PS	Basé sur les données de la paille d'orge et la plante entière sans les racines
Isopyrazame	15 (PS)	2017	-	x	o		X	15		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et la paille de blé
MCPA	50	2012	-	x	x		50	x		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé des données relatives au blé fourrage.
Métrafenone	10	2014	-	x	x		X	10		PS	Extrapolé du blé de paille.
Penthiopyrade	80 (DM)	2012	-	x	x		80	x		PS	Extrapolé Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage.
Picoxystrobine	7 (PS)	2017	-	x	x		7	x		PS	Extrapolé de la LMR pour le seigle et la paille de blé et fourrage, sec (basé sur la base de données combinées de l'orge et blé fourrage).
Propiconazole	15	2014	PR	x	x		15	?		-	Seulement dans le tableau des recommandations.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
											Vraisemblablement extrapolé du blé fourrage.
Saflufenacile	10	2016	-	x	x		x	10		PS	Extrapolé <i>Sur la base du poids sec</i> . Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Trinexapac-éthyle	0,9	2013	-	x	x		0,9	o		PS	Extrapolé du blé fourrage.

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandés

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

Note spéciale :

- Pour l'acétochlore une LM pour l'avoine paille et fourrage, sec a été extrapolé à triticales paille et fourrage, sec par la JMPR de 2015 mais pas dans la base de données Codex.
- Pour l'imidaclopride une LMR a été proposée par la JMPR de 2002 à un 1 mg/kg basée sur les données sur la paille du seigle, avoine, Triticale et blé mais pas dans la base de données Codex.
- Pour le fenbuconazole, une LMR a été proposée par la JMPR de 1997 (corps du rapport de la JMPR de 1997) basée sur les données de résidus sur la paille de blé et fourrage, sec. Toutefois la LMR pour le Riz Paille et fourrage, sec n'est pas dans le tableau de recommandation de la JMPR de 1997.

## 2.10 AS 0654 Paille de blé et fourrage, sec

- La plupart des LMR sont basées sur des données relatives à la paille.
- Là où il y a des données pour à la fois le foin et la paille, les la majorité des LMR sont basées sur les données du foin mais les autres sur les données de la paille.
- Là où il y a des données, les données pour la paille seront soumises pour tous les pesticides.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage " est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
2,4-D	100	1998	PR	x	o		X	100		-	
Acétochlore	0,2	2015	-	x	o		X	0,2		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basée sur le suivi de la paille de « blé.
Aldicarbe	0,05	1994	PR	x	o		X	0,05		-	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et paille de blé
Bentazone	0,3	2013	PR	x	o		X	0,3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé
Benzovindiflupyre	15 (PS)	2016	-	o	o		o	15		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge, le foin et le blé et le fourrage
Bicyclopyrone	0,8 (PS)	2017	-	o	o		<b>0,?</b>	0,8		PS	Basé sur les résidus dans l'orge fourrage
Bitertanol	0,05 (*)	1999	-	x	o		X	0,05		PS	Basé sur le jeu de de données de la paille du seigle, avoine, riz et blé <0.05 mg/kg.
Bixafène	20 (PS)	2016	-	x	o		X	20		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et la paille de blé
Boscalide	50	2009	-	x	o		X	50		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Carbaryle	30	2002	PR	x	o		X	30		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Carbendazime	1 B,C	1998	PR	x	o		X	1		-	
Chlormequat	80 (PS)	2017	PR	x	o		X	80		PS	
Chlorpyrifos	5	2000	PR	x	o		X	5		PS	
Clothianidine	0,2 T,c	2010	-	x	o		X	0,2		PS	
Dicamba	50	2010	-	x	o		X	50		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Difénoconazole	3	2007	-	x	o		X	3		-	
Diméthoate	1	2003	PR	x	o		X	1		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Disulfotone	5	1998	-	x	o		X	5		-	
Dithiocarbamates	25 C,n,m	1993	PR	x	o		X	25		-	Basé sur l'emploi mancozèbe.
Esfenvalérate	2	2002	-	x	o		X	2		PS	
Éthéphon	7 (PS)	2015	PR	x	o		X	7		PS	Extrapolé de la paille d'orge
Famoxadone	7	2003	-	x	o		X	7		PS	
Fenbuconazole	3	1997	-	x	o		X	3		-	<i>Cette LMR a été extrapolée au riz paille et fourrage, sec conformément au rapport de la JMPR de 1997 mais la LMR pour le riz paille et fourrage, sec n'est pas dans le tableau de recommandation.</i>
Fenpropimorphe	0,5	2017	PR	x	o		X	0,5		-	Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé
Fonicamide	0,3	2015	-	x	o		X	0,3		-	
Flumioxazine	7 (PS)	2015	-	o	o		0,02*	7		PS	Basé sur la paille. Il existe une autre recommandation pour le fourrage à 0.02 * mg/kg.



Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Fluopyrame	23	2017	-	o	o		o	23		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basé sur les données pour la paille
Flutriafol	8	2011	-	x	o		X	8		-	
Fluxapyroxade	30	2012	-	o	o		X	30		PS	Basé sur les données pour le foin
Glyphosate	300	2005	PR	x	o		X	300		PS	
Imazalil	0,01	2018	PR	x	x		0,01	0,01		PS	Basé sur la paille d'orge et la plante entière sans les racines ; pour remplacer la LMR actuelle Codex de 01.
Imazamox	0,05 (*)	2014	-	o	o		0.05(*)	0.05(*)		AR	
Imazapic	0,05 (*)	2013	-	x	o		X	0.05(*)		-	
Imazapyr	0,05 (*)	2013	-	x	o		X	0.05(*)		-	
Imidaclopride	1	2002	-	x	o		X	1		PS	Basé sur la paille de seigle, avoine, triticale et blé
Isopyrazame	15 (PS)	2017	-	x	o		X	15		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et la paille de blé
MCPA	50	2012	-	o	o		X	50		PS	Basé sur les données pour le blé fourrage
Méthiocarbe	0,05	2005	-	x	o		x	0,05		PS	
Méthomyl	5	<1991		x	x		?	?		?	<i>Il y a une autre LMR pour "AS 0161 Paille, fourrage (sec) et foin de céréales et autres plantes herbacées" à 10 mg/kg recommandée par la JMPR de 2001 qui pourrait couvrir la paille de blé et fourrage, sec.</i>

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
											<i>La LMR a été adoptée en 1991 et aurait dû être remplacée par celle de AS 0161.</i>
Métrafenone	10	2014	-	x	o		x	10		PS	
Oxydéméton-Méthyl	0,1	2004	-	x	o		x	0,1		-	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et paille de blé
Penthiopyrade	80 (DM)	2012	-	o	o		80	x		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage.
Picoxystrobine	7 (PS)	2017	-	o	o		x	7		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge, le foin et le blé et le fourrage
Pinoxadène	3 (PS)	2016	-	o	o		3	o		PS	Fondé sur l'ensemble des données combinées de l'orge et blé fourrage.
Propiconazole	15	2014	PR	o	o		x	15		-	Basé sur le blé fourrage.
Quintozène (64)	0,03	1998	PR	x	o		x	0,03		-	
Saflufenacile	10	2016	-	x	o		x	10		PS	<i>Sur la base du poids sec..</i> Fondé sur l'ensemble des données combinées du seigle et paille de blé.
Spinosad	1	2001	-	o	o		x	1		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Fondé sur l'ensemble des données combinées du foin et de la paille.
Sulfoxaflor	3	2011	PR	o	o		o	3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basée sur les résidus de paille de blé (plus élevés que l'orge et blé de fourrage et paille)

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Tébuconazole	40	2011	PR	○	○		○	40		PS	Basé sur la paille d'orge (le plus élevé parmi la paille de seigle, riz et blé et foin de blé)
Thiaclopride	5	2006	-	x	○		x	5		PS	
Thiaméthoxame	2	2010	-	x	○		x	2		PS	
Trifloxystrobine	5	2004	-	x	○		x	5		PS	
Trinexapac-éthyle	0,9	2013	-	○	○		<b>0,?</b>	0,9		PS	Basé sur les données pour le blé fourrage

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.11 AS 0649 Paille et fourrage sec de riz

- À l'exception d'un pesticide, toutes les autres LMR sont basées sur les données relatives à la paille.
- À l'exception de celle-là pour lesquelles les données sont disponibles, les données sur la paille ont été soumises pour tous les autres pesticides.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage " est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
2,4-D	10	1998	PR	x	o		x	10		-	
Abamectine	0,001	2015	PR	x	o		x	0,001		-	Les plantes entières y compris le grain avec enveloppes ont été analysées.
Acéphate	0,3	2011	PR	x	o		x	0,3		-	
Carbaryle	120	2002	PR	x	o		x	120		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Carbendazime	15 C	1998	PR	x	o		x	15		PS	
Carbofuran	1	2002	PR	o	x		1	x		PS	
Carbosulfan	0,05 (*)	2003		x	o		x	0.05(*)		-	<i>Le rapport de la JMPR de 2003 indique, "trop peu d'essais pour effectuer une recommandation." Toutefois les résidus de 2 essais étaient &lt;0.01 mg/kg.</i>
Cyantraniliprole	1,7 (PS)	2018	-	x	o		x	1,7		PS	
Cycloxydime	0,09	2012	PR	x	o		x	0.09(*)		PS	
Difénoconazole	17 (PS)	2017	-	x	o		x	17		PS	
Diflubenzuron	0,7	2002	PR	x	o		x	0,7		PS	
Dinotefuran	6	2012	-	x	o		x	6		-	
Étofenprox	0,05	2011	PR	x	o		x	0,05		-	

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Fipronil	0,2	2001	PR	x	o		x	0,2		PS	
Fluopyrame	17	2017	-	o	o		o	17		PS	<i>Sur la base du poids sec. Basé sur les résidus dans la paille</i>
Flutolanil	10	2002	-	x	o		x	10		PS	
Fluxapyroxade	50 (PS)	2015	-	x	o		x	50		PS	
Glufosinate-ammonium	2	2012	PR	x	o		x	2		AR	
Imazamox	0,01 (*)	2014	-	x	o		x	0.01(*)		AR	
Imazéthapyre	0,15 (*) (PS)	2016	-	x	o		x	0.15(*)		PS	
Méthamidophos	0,1	2011	-	x	o		x	0,1			Basé sur l'emploi de l'acéphate
Paraquat	0,05	2009	PR	x	o		x	0,05		-	
Pyraclostrobine	5 (PS)	2018	-	x	o		x	5		PS	
Quinclorac	8 (PS)	2017	-	x	o		x	8		PS	
Spinetoram	1,5	2017	-	x	o		X	1,5		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Sulfoxaflor	20	2018	-	x	o		X	20		-	
Trifloxystrobine	10	2004	-	x	o		X	10		PS	
Triflumezopyrime	0,4 (PS)	2017	-	x	o		X	0,4		PS	

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.12 AS 0646 Millet fourrage, sec

- Les LMR sont extrapolées ou basées sur des données de culture alternée.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Acétochlore	0,3	2015	-	x	x		X	0,3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basé sur le suivi de la paille d'avoine
Bentazone	0,3	2013	PR	x	o		X	0,3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé du jeu de données combiné de l'orge et paille de blé
Penthiopyrade	10 (DM)	2012	-	x	o		X	10		PS	Extrapolé Basé sur la canne de sorgho

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.13 AS 0651 Sorgho paille et fourrage, sec

- La plupart des LMR sont basées sur les données de canne
- Là où il y a des informations, des données sur la paille sont disponibles pour tous les pesticides à l'exception d'un.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Aldicarbe	0,5	1994	PR	x	o		X	0,5		-	
Azoxystrobine	30	2013	-	x	o		X	30		PS	Sur la base du poids sec. Basé sur la canne
Carbofuran	0,5	1997	PR	x		o	x	0,5		PS	
Chlorpyrifos	2	2000	PR	x	o		x	2		PS	Basé sur la canne
Clothianidine	0,01 (*) C	2010	-	x	o		x	0.01(*)		PS	Basé sur la canne
Dicamba	8	2010	-	x	o		x	8		PS	Basé sur la canne
Diméthénamide-P	0,01 (*)	2005	-	x	o		x	0.01(*)		-	Fourrage signifie la plante mature (sans racines) à l'exception du grain, échantillonné » à une récolte de grain normal.
Flutriafol	7	2015	-		o		x	7		PS	Basé sur la canne
Fluxapyroxade	7 (PS)	2015	-	x	o		x	7		PS	Basé sur la canne
Glyphosate	50	2005	PR	o	o		x	50		PS	Basé sur la canne
Paraquat	0,3	2004	PR	o		o	0,3 ?	x	0,3 ?	PS	Sur la base du poids sec. Basé sur les données de foin ou fourrage qui est le plus élevé.
Penthiopyrade	10 (DM)	2012	-	x	o		x	10		PS	Basé sur la canne
Perméthrine	20	<1991		?	?		?	?		?	
Saflufenacile	0,05	2011	PR	x	o		x	0,05		-	
Sulfoxaflor	0,7	2018	-	x	o		x	0,7		-	Basé sur la canne
Terbuphos	0,3	2005	PR	x	o		x	0,3		PS	Sur la base du poids sec. Basé sur la canne

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.



## 2.14 AS 0645 Maïs fourrager, (sec)

- La plupart des LMR sont basées sur la canne
- Là où il y a des informations disponibles, des données ont été soumises pour la paille/canne pour tous les pesticides à l'exception d'un.
- Pour ce pesticide-là, les données sur le foin étaient disponibles mais pour tous les autres les données sur le foin n'étaient pas disponibles.
- Il peut être possible d'utiliser le terme « canne » clairement défini ou certain terme apparenté.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
2,4-D	40	1998	PR	x		o	x	40		-	
Aldicarbe	0,5	1994	PR	o	x		0,5 ?	x		PS	Basé sur la canne
Azoxystrobine	40	2008	-	x	x	o	x	x	40	PS	
Bentazone	0,4	2013	PR	x	o		x	0,4		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Bicyclopyrone	0,5	2017	-	x	o		x	0,5		PS	<i>Sur la base du poids sec. Fondé sur l'ensemble des données combinées de culture de maïs (canne)</i>
Bifenthrine	15	2010	PR	x	o		x	15		PS	
Carbaryle	250	2002	PR	x	o		x	250		PS	<i>Sur la base du poids sec. Basé sur la canne de maïs et maïs doux</i>
Chlorpyrifos	10	2000	PR	x	o		x	10		PS	Basé sur la canne Les données sur le maïs doux, canne ont été disponibles avec des résidus plus faibles.
Clothianidine	0,01 (*) T	2010	-	x	o		x	0.01(*)		PS	Basé sur la canne
Cycloxydime	2	2012	PR	x	o		x	2		PS	Basé sur la canne (reste de la plante sans racines)
Cyproconazole	2	2010	-	x	o		x	2		-	
Dicamba	0,6	2010	-	x	o		x	0,6		PS	Basé sur la canne
Diméthénamide-P	0,01 (*)	2005	-	x	o		x	0.01(*)		-	Fourrage signifie pédoncules et feuilles matures sans épis

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
											échantillonnés à une récolte normale.
Disulfotone	3	1991	-	x	o		x	3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i>
Dithiocarbamates	2 C	1993	PR	x	o		x	2		-	
Fenpyroximate	5	2017	PR	x	o		x	5		-	Basé sur la canne
Fipronil	0,1	2001	PR	x	o		x	0,1		PS	
Flumioxazine	0,02 (*)	2015	-	x	o		x	0.02(*)		PS	Basé sur la canne
Fluopyrame	18	2017	-	x	o		x	18		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basé sur les résidus dans la canne
Flutriafol	20	2015	-	x	o		x	20		PS	Basé sur la canne
Fluxapyroxade	15	2012	-	x	o		x	15		PS	Basé sur la canne
Glufosinate-ammonium	8	2012	PR	x	o		x	8		AR	<i>Sur la base du poids frais.</i> Basé sur la canne
Glyphosate	150	2005	PR	x	o		x	150		PS	Basé sur la canne
Imazéthapyre	0,1 (*) (PS)	2016	-	x	o		x	0.1(*)		PS	
Imidaclopride	0,2	2002	-	x	o		x	0,2		PS	Basé sur la canne
Indoxacarbe	25	2005	-	x	o		x	25		PS	Basé sur les données de maïs doux, canne.
Isoxaflutole	0,02 (*)	2013	-	x	o		x	0.02(*)		-	Basé sur la canne (plante après le retrait des épis/grains)
MCPA	0,3	2012	-	x	o		x	0,3		PS	Basé sur la canne
Methoxyfenzozide	60	2003	-	x	o		x	60		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basé sur le maïs doux, canne.
Oxathiapiproline	0,01 (*)	2018	-	x	o		x	0.01(*)		-	Basé sur la canne
Paraquat	10	2004	PR	x		o	x		10	PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Basé sur la canne

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Penthiopyrade	10 (DM)	2012	-	x	o		x	10		PS	Extrapolé Basé sur les données de la canne de sorgho
Perméthrine	100	<1991		?	?		?	?		?	Aucune information trouvée
Picoxystrobine	20 (PS)	2017	-	x	o		x	20		PS	Basé sur la canne
Prothioconazole	15	2017	-	x	o		x	15		PS	Sur la base du poids sec. Basé sur le jeu de données combiné maïs et maïs doux de canne
Quintozène (64)	0,01	1998	PR	x		o	x	0,01		-YY	
Saflufenacile	0,05	2011	PR	x	o		x	0,05		-	
Spinosad	5	2001	-	x	o		x	5		PS	Basé sur le maïs doux, canne.
Spiromésifène	6	2016	-	x		(canne)	x	6		PS	Sur la base du poids sec
Sulfoxaflor	0,6	2018	-	x	o		x	0,6		-	Basé sur la canne
Terbuphos	0,2	2005	PR	x	o		x	0,2		PS	Sur la base du poids sec. Basé sur la canne
Thiaméthoxame	0,05	2010	-	x	o		x	0,05		PS	
Tioxazafène	0,03 (DM)	2018	-	x	o		x	0,03		PS	Basé sur la canne
Trifloxystrobine	10	2004	-	x	o		x	10		PS	

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

Note spéciale : La JMPR de 2010 a recommandé une LMR pour le Maïs fourrage, à 25 mg/kg (PS) basée sur les données de la canne de maïs. La recommandation est dans le corps du rapport de 2010 et le tableau de recommandation mais pas dans la base de données du Codex.

## 2.15 AS 0447 Fourrage de maïs doux

- La plupart basés sur la canne
- Il existe 9 LMR dont les informations n'ont pas été trouvées dans les évaluations ou rapports de la JMPR. Il n'y avait pas de rapport de l'adoption de ces LMR par la Commission. Après une investigation plus détaillée utilisant les rapports de la Commission du Codex Alimentarius et du CCPR, ainsi que les documents de travail préparés par les sessions CCPR contenant des LMR, on a constaté que ces LMR semblent remplacées par inadvertance les LMR pour AB 0226 marc de pomme sec (adoptées par la Commission) aux mêmes valeurs. Ce problème sera résolu même si ce problème n'est pas relaté à la révision de la classification.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Acétamipride	40	2015	-	x	o		x	40		PS	<i>Sur la base du poids sec. Basé sur la canne</i>
Acétochlore	1,5	2015	-	x	o		x	1,5		PS	<i>Sur la base du poids sec. Basé sur la canne</i>
Bicyclopyrone	0,5 (PS)	2017	-	x	o		x	0,5		PS	<i>Fondé sur l'ensemble des données combinées culture de maïs (canne)</i>
Difénoconazole	0,01 (*) (PS)	2017	-	x	o		x	0,01*		PS	<i>Basé sur la canne</i>
Fénarimol	5	1995 1996		x	x		?	?		?	<i>La base de données Codex comprend cette LMR. Aucune information trouvée dans les évaluations de la JMPR. Il existe une LMR pour AB 0226 le Marc de pomme, sec à une valeur similaire.</i>
Fenbuconazole	1	2009		x	x		?	?		?	<i>La base de données Codex indique la CXL comme recommandée par la JMPR de 2009. Toutefois aucune description n'a été trouvée dans le corps et tableau de recommandation de la JMPR de 2009. Il existe une LMR pour AB 0226 le Marc de pomme, sec à une valeur similaire.</i>

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Fludioxonil	20	2005		x	x		?	?		?	<i>La base de données Codex comprend cette LMR. Aucun tableau de recommandations de la JMPR de 2004 ou l'évaluation de la JMPR de 2006 inclut la LMR pour le maïs sucré fourrage. Le corps du rapport de la JMPR de 2004 rapporte le Maïs doux Fourrages sans recommandation. Il existe une LMR pour AB 0226 le Marc de pomme, sec à une valeur similaire.</i>
Flusilazole	2	2007		x	x		?	?		?	<i>Tandis que la base de données Codex comprend cette CXL de la JMPR de 2007, il n'y a pas de description de celle-ci dans le corps ou tableau de recommandation du rapport de la JMPR de 2007. Il existe une LMR pour AB 0226 le Marc de pomme, sec à une valeur similaire.</i>
Imidaclopride	5	2002		x	x		?	?		?	<i>Tandis que la base de données Codex comprend cette LMR, il n'y a pas de description de maïs doux Fourrages dans l'évaluation de la JMPR de 2002. Il existe une LMR</i>

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
											<i>pour AB 0226 le Marc de pomme, sec à une valeur similaire.</i>
Methoxyfenozide	7	2003		x	x		?	?		?	<i>Sur la base du poids sec. Basé sur la canne (pas dans le tableau de recommandations). Il existe une LMR pour AB 0226 le Marc de pomme, sec à une valeur similaire.</i>
Novaluron	40	2005		x	x		?	?		?	<i>Tandis que la base de données Codex comprend cette LMR, il n'y a pas de description de celle-ci dans le corps ou tableau de recommandation de l'évaluation de la JMPR de 2005. Il existe une LMR pour AB 0226 le Marc de pomme, sec à une valeur similaire.</i>
Perméthrine	50	<1991		?	?		?	?		?	Aucune information trouvée
Prothioconazole	15	2014	-	x	o		x	15		PS	<i>Sur la base du poids sec. Basé sur le jeu de données combiné maïs et maïs doux de canne</i>
Pyriméthanol	40	2007		x	x		x	x		?	<i>La base de données Codex comprend cette CXL comme recommandée par la JMPR de 2007. Toutefois il n'y a aucune description à propos de cette LMR dans le corps ou tableau de recommandation de la JMPR de</i>

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
											<i>2007. Il existe une LMR pour AB 0226 le Marc de pomme, sec à une valeur similaire.</i>
Spinetoram	0,15	2017	-	x	o		x	0,15		PS	<i>Sur la base du poids sec. Basé sur la canne</i>
Spirodiclofene	4	2009		x	x		x	x		?	<i>La base de données Codex comprend cette CXL comme recommandée par la JMPR de 2009. Toutefois ni le corps ni le tableau de la recommandation inclut une description à propos du maïs sucré fourrage. Il existe une LMR pour AB 0226 le Marc de pomme, sec à une valeur similaire.</i>

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.16 AS 0657 Fourrage téosinte

- Il y a uniquement une LMR insuffisante pour analyse Extrapolé du suivi de la paille d'avoine.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage " est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Acétochlore	0,3	2015	-	x	x		x	0,3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé de la LMR du suivi de la paille d'avoine

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 2.17 AS 0641 Fourrage Sarrasin

- Il y a uniquement une LMR insuffisante pour analyse Extrapolé du suivi de la paille d'avoine.

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage " est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Acétochlore	0,3	2015	-	x	X		x	0,3		PS	<i>Sur la base du poids sec.</i> Extrapolé de LMR du suivi de la paille d'avoine

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.



## 3. Groupe AM : Divers fourrage et fourragère (fourrage)

Là où il y a une autre note de bas de page se référant à un autre groupe, sous-groupe ou produit, ce produit n'est pas inclus dans ce groupe.

Code	Nom du produit	Numéro du tableau dans l'Annexe
AM 0165	Divers fourrage et production fourragère	-
AM 0353	Ananas fourrage	-
AM 0497	Navet suédois ou fourrage suédois	-
AM 0506	Navet de fourrage	3,3
AM 0659	Canne sucrière, Fourrage	3,2
AM 0691	Graines de Coton, sec	3,1
AM 0738	Foin de menthe	Exclu de cet appendice
AM 1051	Betterave fourragère	Exclu de cet appendice
AM 5255	Mangel ou Mangold	-
AM 5256	Betteraves (MangolPSurzel)	-

## 3.3. AM 0691 Coton fourrage, sec

- Cette LMR devrait être éliminé de "Déchets d'égrenage du coton".

Pesticide	LM (mg/kg)	JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
				Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Indoxacarbe	20	2005	-	x	o		x	20		PS	<i>Basé sur les données relatives aux déchets d'égrenage du coton</i>

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 3.2 AM 0659 Fourrage de canne à sucre

- Besoin d'examiner s'il faut maintenir ces LMR qui sont basées sur la canne à sucre, fourrage.

Pesticide	LM (mg/kg)				JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
							Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Éthoprophos	0,02	(*)			2003	PR	x	o		x	0.02(*)		-	<i>Recommandé pour la canne à sucre, fourrage</i>
Isoxaflutole	0,01	(*)			2013	-	x	x		0.01(*) ?	x		-	<i>Basé sur la canne à sucre, fourrage</i>

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.

## 3.3 AM 0506 Navets potagers

- Il y a uniquement une LMR insuffisante pour analyse
- Basé sur des études sur les cultures alternées sur les racines et les tubercules

Pesticide	LM (mg/kg)				JMPR (année) <sup>a/</sup>		Données disponibles pour <sup>b/</sup> :			LMR (mg/kg) <sup>c/</sup> , Si "fourrage" est retiré			Sur la base du poids sec? <sup>d/</sup>	Note à la LMR Description des produits
							Foin	Paille	Fourrage	Foin	Paille	Fourrage		
Cytraniliprole	0,02				2013	-	x	o		x	0,02		-	Basé sur des études sur les cultures alternées sur les racines et les tubercules

a/ "PR": Examen périodique

b/ Données disponibles (décrites) dans l'évaluation de la JMPR. Description du foin, de la paille ou fourrage. Si la description n'est pas claire » ?

c/ Si le produit "fourrage" est retiré, pour quel(s) produits les LMR devraient être recommandées

d/ PS, sur une base de poids sec ; et AR, tel que reçu.